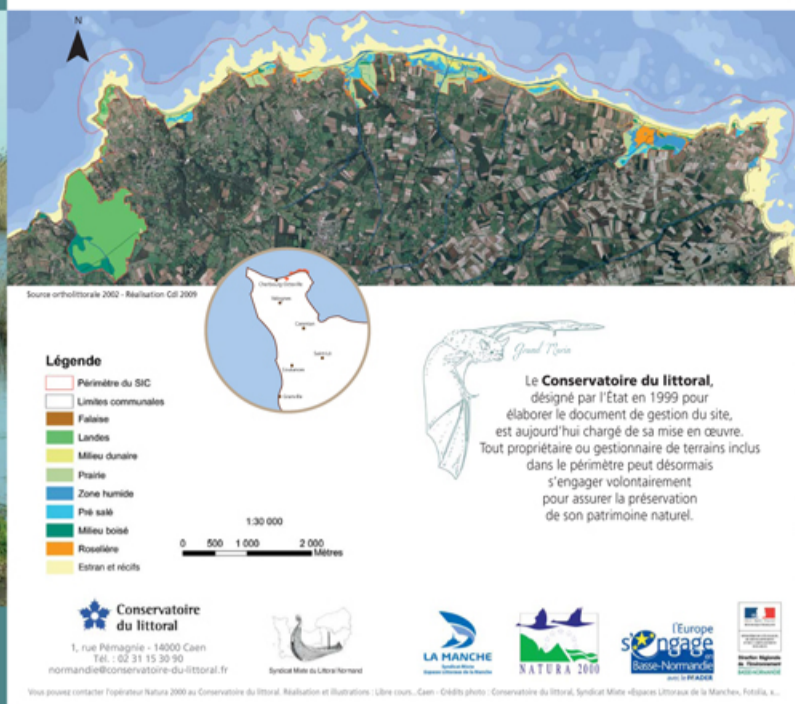


Site Natura 2000
Caps et marais arrière-littoraux de la pointe de Barfleur au Cap Lévi
Designé au titre de la directive Habitats du fait de la présence de treize habitats
et de trois espèces d'intérêt européen.

Caps et marais
arrière-littoraux

de la pointe de Barfleur
au Cap Lévi



Natura 2000

Natura 2000 au service des espaces naturels

Natura 2000 est un réseau écologique européen visant à conserver les espèces et milieux naturels rares ou vulnérables.

Suite aux directives européennes Oiseaux (1979) et Habitats* (1992), chaque état membre de l'Europe a désigné des sites Natura 2000 sur son territoire. Ces sites, sélectionnés pour leur diversité biologique, sont gérés de façon à protéger leurs richesses naturelles en harmonie avec les activités humaines qui s'y déroulent. Remarquablement préservé, le littoral de la Manche est en grande partie intégré au réseau.

Spatule blanche

Un esprit de concertation

La mise en place de Natura 2000 passe par une concertation permanente de ses acteurs ; au sein de groupes de travail et dans le cadre du comité de pilotage (COPIL) présidé généralement par le préfet. Le COPIL rassemble tous les partenaires impliqués sur le site : collectivités locales, professionnels, associations, propriétaires, agriculteurs, chasseurs, structures de l'Etat. Il constitue un espace de dialogue qui assure la participation active de chacun et la prise en compte des intérêts de tous.



Ajoncs et bruyères

Le document d'objectifs ou DOCOB

Il s'agit du document de référence qui permet d'orienter les décisions de gestion du site Natura 2000.

Il comporte trois parties essentielles :
- Un état des lieux écologique et socio-économique du territoire.
- Des objectifs permettant de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des espèces et habitats.
- Des mesures de gestion, à destination des différents acteurs, basées sur un dispositif contractuel volontaire.

Marais de Vrasville

Des outils spécifiques

Les acteurs locaux peuvent adhérer volontairement aux objectifs de gestion du DOCOB.

Trois dispositifs favorisant la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement sont proposés :
- Les contrats Natura 2000, pour la gestion des milieux les plus remarquables.
- Les mesures agro-environnementales territorialisées, exclusivement sur les espaces agricoles.
- Les chartes Natura 2000, marquant l'adhésion des ayants droits aux objectifs de Natura 2000.



*On entend par « habitat d'intérêt communautaire » un milieu naturel qui abrite une faune et une flore spécifiques, rares ou menacées : des landes, des dunes, des roselières dunaires...

Des milieux naturels d'une extraordinaire richesse

Landes sèches

Sur les terres du site Natura 2000 qui couvrent les caps et marais arrière-littoraux de la Pointe de Barfleur au Cap Lévi, on observe des milieux naturels d'une extraordinaire richesse.

Des landes aux prés salés, des dunes aux marais, le site comporte des refuges de biodiversité et supporte des activités économiques traditionnelles (pâturage dans les landes) ou en forte émergence (comme les activités récréatives).



Roselière



Grands Rhinolophes

Le caractère sauvage des landes

Les landes sèches basses, aux alentours du Cap Lévi et de Fermanville, présentent une diversité floristique réduite mais remarquable. En effet, quatre espèces caractéristiques prédominent : la Bruyère cendrée, la Callune, l'Ajonc de Le Gall et l'Ajonc nain. Cependant, sous l'effet du développement des ajoncs et de quelques essences forestières, les landes tendent à se fermer et donc à s'appauvrir.

Des sanctuaires de roseaux

Sur les berges des étangs, en arrière des dunes, poussent des roselières. Celles-ci sont baignées par des eaux de salinité variable - de saumâtre à douce - dont les niveaux varient fortement et garantissent la quiétude des lieux en les rendant inaccessibles. Souvent dominées par une espèce, les roselières peuvent cependant rassembler Roseau commun, Jonc maritime, Scirpe maritime, Marisque, Liseron des haies ou Laïches...

Les reines de la nuit

Des chauves-souris (ou chiroptères) ont élu domicile sur le site. Plus ou moins représentées selon les espèces, elles fréquentent souvent, de novembre à avril, des cavités souterraines profondes ou de petites cavités à entrée réduite. En période estivale, lorsque les femelles mettent bas, elles s'abritent en colonies dans les combles, les grottes, les carrières et parfois même, des arbres creux.

Passer à l'action pour la sauvegarde du site

Appel aux bonnes volontés : les actions concrètes d'entretien ou de restauration sont décisives pour la sauvegarde des espaces naturels sur le site ! Inscrites dans le document d'objectifs, elles peuvent être mises en œuvre grâce aux contrats Natura 2000 (financements à 100 %).

Tous - collectivités, associations, particuliers, propriétaires comme usagers - peuvent se lancer dans l'aventure et contribuer ainsi à préserver cet exceptionnel patrimoine naturel...



Curage autour d'une roselière

Les roselières, oasis des dunes

La présence d'une végétation variée - plus ou moins haute - et les différents niveaux d'eau dans les roselières contribuent à créer une mosaïque de milieux favorables à la biodiversité. Pour maintenir cette diversité des travaux sont entrepris : décapage des secteurs où la litière s'est accumulée, fauchage, brûlis de roseaux, etc. Les roselières de Toqueboeuf et du Fliggard sont notamment régulièrement fauchées par secteurs afin de retrouver des surfaces ouvertes.

*Contrat Natura 2000 signé par le SyMEL en 2008.

Sauvegarder les landes à bruyères

Souvent embroussaillées, envahies par des feuillus, des résineux, ou par la Molinie bleue (graminée vivace), certaines landes doivent être restaurées. Objectifs : conserver leur richesse faunistique et floristique, limiter les risques d'incendies. La coupe d'arbres, le broyage de ligneux, le brûlis dirigé ou encore le pâturage caprin permettent de réduire les hauteurs de végétation. Sur les landes du Brûlay à Fermanville, suite à l'introduction en 2004, d'un pâturage extensif mixte (poney, chèvres) sur une trentaine d'hectares, la végétation s'est ouverte**. D'autres enclos sont prévus à l'avenir pour limiter l'embroussaillage.

**Contrat Natura 2000 signé par le Conservatoire du littoral en 2003.



Broyage mécanique des landes

Des abris pour les chauves-souris

Les chauves-souris utilisent des abris (cavités, blockhaus) pour hiberner, se reposer ou mettre bas. Très sensibles au dérangement, elles s'éloignent dès qu'elles sont perturbées. Aussi s'agit-il d'aménager ces lieux de façon à en interdire l'accès au public (ce qui prévient également les accidents) et à rendre ces refuges plus accueillants : fermeture avec des grilles ou des trappes, pose de briques creuses, etc.



Une nature à respecter...

Une plage abandonnée... en apparence

Pour garantir la diversité des milieux sur l'estran*, le nettoyage des plages doit se faire dans le respect des laines de mer** et des oiseaux nicheurs. En effet, le nettoyage mécanique des laines de mer dégrade profondément l'estran, réduit les apports organiques et élimine le stock de graines. Pour préserver cet habitat et les oiseaux qui y nichent - le Gravelot à collier interrompu notamment -, un nettoyage manuel et sélectif est primordial. Ces opérations de nettoyage, souvent prises en charge par les communes, peuvent faire l'objet de contrats Natura 2000.

*Portion de plage couverte et découverte par la marée. **Dépôt laissé par la marée.

Combattre la mauvaise graine

Le développement de certaines espèces, dites « invasives » - Ficoïde ou Griffes de sorcière, Rosier rugueux -, porte préjudice aux espèces pionnières ou typiques de certains habitats. Les cartographier précisément, limiter leur présence (arrachage manuel ou mécanique des pieds, broyage, brûlis...) voire les éradiquer et assurer un suivi régulier s'avèrent nécessaires.

Préserver un site accueillant

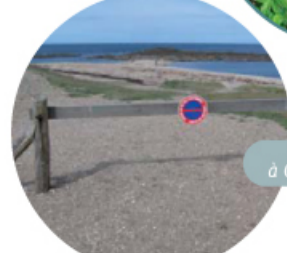
Les espaces naturels gérés au moyen d'actions ponctuelles (cf. ci-dessus) peuvent également être régulièrement entretenus à l'aide d'un pâturage extensif. D'autre part, il convient de limiter les impacts de la fréquentation en canalisant piétons, cavaliers et véhicules. Divers équipements permettent d'organiser les visites dans le respect de ces milieux sensibles : pose de ganivelles, plots, barrières, panneaux d'information, etc. À chacun de faire preuve de respect et de bonne volonté pour préserver la beauté du site !



Oeufs du gravelot à collier interrompu



Rosier rugueux



Barrière à Cosqueville